REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIRET

Arrondissement de MONTARGIS

Canton de SULLY-SUR-LOIRE

MAIRIE DE SAINT BRISSON SUR LOIRE
45500 SAINT BRISSON SUR LOIRE
Téléphone SIAEP : 02 38 36 78 82
Téléphone Mairie : 02 38 36 70 07
Mél : mairie.st.brisson@wanadoo.fr

ARRETE DU MAIRE N°2023-03

PORTANT RETRAIT DE L'ARRETE N°2022-52 RELATIF A LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MADAME LAURE CROTTE 3E ADJOINTE

Le Maire de SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE (LOIRET)

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-18, conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 fixant à 4 le nombre des adjoints au Maire,
- Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation des 4 adjoints au Maire, en date du 26 mai 2020
- Vu l'arrêté n°2022-52 du 20 octobre 2022 portant délégation de fonction et de signature à Mme Laure CROTTé 3e adjointe

- Considérant le courrier de Madame la Préfète du Loiret en date du 18 novembre 2022 faisant part de ses observations quant à la légalité des arrêtés n°2022-50 ; 2022-51 ; 2022-52 ; 2022-53 portant délégation de fonction et de signature à Mme Line FLEURY 1ère adjointe, M Cédric CHAUVETTE 2E adjoint, Mme Laure CROTTé 3e adjointe, M Jean-Pierre GROS 4E adjoint

ARRETE

Article 1er : L'arrêté portant délégation de fonction et de signature n°2022-52 du 20 octobre 2022 à Madame Laure CROTTé 3e adjointe est retiré purement et simplement

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et notifié à l'intéressée, et copie en sera adressée à M. le Sous-Préfet de Montargis ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de Gien.

Fait à SAINT-BRISSON/LOIRE, le 04 janvier 2023

Le Maire,

J.-Claude PLEAU

ST-BRISSON-SUR-LOIRE (Loiret)

Notification à l'intéressée le 6 janvier 2023
Signature

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture
045-214502718-20230104-2023-03AR-AR
Date de télétransmission : 09/01/2023
Date de réception préfecture : 09/01/2023